

Code : OC-2020-01r01

Date d'émission originale: 2020-02-12

Date de révision prévue : 2026-08-23

Référence à un protocole

OUI  NON

PRO-2020-01r01-Initier le traitement de la syphilis chez une personne asymptomatique infectée et auprès des partenaires d'une personne atteinte

## ORDONNANCE COLLECTIVE

**Objet : Initier le traitement de la syphilis chez une personne asymptomatique infectée et auprès des partenaires d'une personne atteinte**

	Version antérieure	Dernière version
<b>Recommandée par</b>		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2020-01-30	2023-08-03
Le comité de pharmacologie	2019-12-11	2023-06-14
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2019-11-07	2023-08-10
<b>Adoptée par</b>		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2020-02-12	2023-08-23

### PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale faisant partie de l'équipe Services intégrés de dépistage et de prévention (SIDEPE) exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale et qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

### DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
X	Direction de santé publique (DSPublique)	SIDEPE
	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DDITSADP)	
	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)	
	Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)	
	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)	
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

### SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Clientèle de 14 ans et plus vulnérable aux infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) prise en charge aux services intégrés de dépistage et de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (SIDEPE) ayant une infection à la syphilis asymptomatique ainsi que les partenaires d'une personne atteinte par la syphilis.

## ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

---

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne asymptomatique
- Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique
- Exercer une surveillance clinique et un suivi infirmier
- Administrer et ajuster des médicaments lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

## INDICATIONS

---

- Personne de 14 ans et plus asymptomatique ayant eu un résultat réactif à un test tréponémique en présence d'un résultat non réactif dans les 12 derniers mois
- Personne de 14 ans et plus asymptomatique avec antécédent de syphilis (test tréponémique connu positif) ayant eu une augmentation de 2 dilutions (par exemple 1:2 à 1:8) ou plus du RPR depuis le dernier résultat disponible dans les 12 derniers mois
- Personne de 14 ans et plus asymptomatique identifiée comme partenaire sexuel d'une personne ayant une infection à la syphilis

## INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

---

Traiter les personnes infectées ou potentiellement infectées à la syphilis.

## CONTRE-INDICATIONS

---

Aucune contre-indication.

## PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

---

Se référer au protocole médical : *Initier le traitement de la syphilis chez une personne asymptomatique infectée et auprès des partenaires d'une personne atteinte* du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

## LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OU IPS OBLIGATOIRE

---

Diriger vers un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée en présence de :

- Personne symptomatique
- Personne atteinte ayant signes ou symptômes de neurosyphilis
- Personne atteinte dont le dernier dépistage de la syphilis remonte à plus de 12 mois
- Personne enceinte ou qui allaite (référer à un médecin ou IPS en urgence)
- Personne de moins de 14 ans
- Allergie à la pénicilline confirmée ou suspectée

## COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

---

Si indiqué, l'infirmière peut aviser le médecin traitant selon entente avec la personne traitée.

## OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

---

### Experts consultés

Annie Bérubé, conseillère-cadre en soins infirmiers  
Marie-Christine Dubé, infirmière clinicienne, ASI aux SIDEPS  
Lucie Deshaies, MD, M.S., Direction de la santé publique  
Claudia Dumas, infirmière clinicienne, SIDEPS

INESSS. (2023). Traitement pharmacologique. ITSS – Syphilis. Disponible sur le web à l'adresse suivante : [https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Outils/Guides\\_ITSS/ITSS\\_Syphilis\\_WEB\\_FR.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Outils/Guides_ITSS/ITSS_Syphilis_WEB_FR.pdf)

INESSS. (2017). Outil d'aide à la décision en cas d'allergies aux pénicillines. Disponible sur le web à l'adresse suivante : [https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Medicaments/INESSS\\_Outil\\_aide\\_decision\\_Allergie\\_penicillines.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Medicaments/INESSS_Outil_aide_decision_Allergie_penicillines.pdf)

INSPQ. (2015). Analyses de laboratoire recommandées pour le dépistage de la syphilis. Disponible sur le web à l'adresse suivante : [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1958\\_Analyses\\_Depistage\\_Syphilis.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1958_Analyses_Depistage_Syphilis.pdf)

MSSS. (2019). Estimation du risque associé aux activités sexuelles – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : [Estimation du risque associé aux activités sexuelles - Intervention préventive relative aux ITSS - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000090/)

MSSS. (2019). Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000090/>

MSSS. (2019). ITSS à rechercher selon les facteurs de risque décelés – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-308-03W.pdf>

MSSS. (2019). Prélèvements et analyses recommandés en fonction de l'infection recherchée chez les personnes asymptomatiques (dépistage) – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000102/>

MSSS. (2019). Renseignements complémentaires – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-308-09W.pdf>

MSSS. (2019). Vaccination et ITSS – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-308-04W.pdf>

MSSS. (2017). Les partenaires sexuels, il faut s'en occuper ! – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000099/>

MSSS. (2014). Guide d'intervention sur les infections transmissibles sexuellement à déclaration obligatoire. Disponible sur le web à l'adresse suivante : [Guide d'intervention - Infections transmissibles sexuellement à déclaration obligatoire - Édition 2014 \(gouv.qc.ca\)](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-308-01W.pdf)

OIIQ. (2016). Le champ d'exercices et les activités réservées des infirmières et infirmiers. 3e édition. Disponible sur le web à l'adresse suivante : [Infirmières et infirmiers : champ d'exercice et activités réservées | OIIQ](https://www.oiiq.org/les-activites-reservees)

#### IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

---

Médecin traitant ou infirmière praticienne spécialisée ou de garde

#### IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

---

Médecin traitant ou infirmière praticienne spécialisée ou de garde

#### VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

---



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique  
Mme Sandra Racine

2023-08-23

Date

#### APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)

---



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2023-08-23

Date